

Manuel Meune

Pratiques et représentations du francoprovençal chez les néo-locuteurs vaudois

Enquête sur l'Association vaudoise des amis du patois



Université de Montréal, 2012

Pratiques et représentations du francoprovençal chez les néo-locuteurs vaudois

Enquête sur l'Association vaudoise des amis du patois



© Manuel Meune, Université de Montréal, 2012
Département de littératures et de langues modernes
Faculté des arts et des sciences

SOMMAIRE

Présentation de l'enquête	3
1. profil sociolinguistique des répondants	5
2. pratiques du patois oral et écrit	9
3. le patois comme objet linguistique: attitudes et représentations	15
4. quel avenir pour le patois vaudois?	22
5. commentaires divers	29
Cartes	31
Table des figures, cartes et illustrations	33

PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

Le vaudois est un parler local qui jouit en Suisse d'une moins grande visibilité que les parlers valaisans et fribourgeois puisque contrairement à ces derniers, il ne compte très vraisemblablement plus aucun locuteur natif en 2012. Il n'en compte pas moins un certain nombre de locuteurs « néo-natifs », qui ont pris la décision, à un certain moment de leur existence, d'apprendre ce parler qui, dans de nombreux cas, était celui de leurs aïeux. Le vaudois est l'une des variantes de ce que les linguistes appellent le francoprovençal. Ce dernier, de part et d'autre des Alpes, est une langue (ou un ensemble de dialectes) née du latin tel qu'il a évolué dans ce qui est aujourd'hui le Centre-est de la France, la Suisse romande et le Val d'Aoste. Ses locuteurs la qualifient le plus souvent de « patois », sans état d'âme particulier. Nous reprendrons largement ce terme dans les pages qui suivent, mais sans oublier que pour désigner une langue particulière, il est problématique d'utiliser un concept peu scientifique qui, en l'absence de précision géographique, peut désigner *n'importe quelle* langue sur la planète – et qui véhicule bien souvent des connotations négatives. Les linguistes ont décrit précisément la variété vaudoise du francoprovençal, qui a par ailleurs donné naissance à une littérature dûment répertoriée.

On sait peu de choses sur ce que cette langue représente pour ses (néo-)locuteurs, sur la façon dont ils envisagent sa situation actuelle, mais aussi son avenir. La présente enquête, destinée à mieux faire connaître cette catégorie de Vaudois, a été menée au printemps 2012 auprès de l'Association vaudoise des amis du patois (ou *Associachon vaudoise dâi z'ami dâo patois*, AVAP). Cette société (53 membres en 2012) dont les origines remontent à la deuxième moitié du 19^e siècle peut être considérée comme la plus représentative du canton. Des quelques amicales plus locales qui existaient auparavant ne subsiste plus que l'Amicale des patoisants Savigny-Forel (avec sa chorale – *Lè Sansounet*). Leurs membres, tout en apparaissant plus ancrés dans la vie rurale du Jorat (dans l'est du canton), sont bien souvent aussi membres de l'AVAP – de sorte qu'une fusion n'est pas inenvisageable. L'AVAP a accepté de diffuser auprès des membres un questionnaire de 3 pages (35 questions, ouvertes ou à choix multiples), que 24 répondants ont ensuite renvoyé. Il s'agissait de recueillir des informations sur le profil des adhérents de l'association, sur leur utilisation du patois, mais aussi sur son image ou la signification qu'il revêt à leurs yeux ou encore sur son statut dans la société suisse.

Cette enquête offre une occasion unique de saisir les aspirations des (néo-)patoisants vaudois, et son intérêt réside aussi dans la comparaison possible avec l'enquête similaire – mais plus poussée – que nous avons menée en 2009 auprès de la Société de patoisants de la Gruyère, parmi lesquels les locuteurs natifs sont beaucoup plus nombreux [www.littlm.umontreal.ca/personnel/documents/EnquetefrancprovençalGruyere.pdf]. Quelques questions peuvent parfois sembler mieux adaptées au contexte fribourgeois qu'au contexte vaudois, mais la comparabilité souhaitée nous a incité à ne pas les modifier.

Les données fournies dans les questionnaires ont été compilées manuellement. Des graphiques permettent de visualiser rapidement les réponses. Étant donné le faible nombre de répondants, certains résultats doivent être interprétés avec précaution, mais les ordres de grandeur qui se dégagent illustrent bien les

enjeux en présence. Les graphiques comportent des pourcentages se rapportant au nombre n de répondants, mais dans certains cas, pour rappeler que le nombre limité d'informateurs incite à la prudence, une colonne plus pâle présente des nombres absolus (en italiques). S'agissant des questions ouvertes dont les résultats sont classés par catégories, ou de certaines questions à choix multiples auxquelles on pouvait donner plusieurs réponses (ou pour lesquelles des répondants ont choisi d'eux-mêmes de cocher plus d'une réponse), nous indiquons un nombre correspondant au total des occurrences ($n = xx \text{ occ.}$).

Pour donner une idée plus précise de l'éventail des opinions, nous réservons une large part à des extraits de réponses aux questions ouvertes ainsi qu'aux commentaires que quelques-uns ont ajoutés à leurs réponses aux questions à choix. Le document se termine par les commentaires joints par certains des informateurs en fin de questionnaire. Dans les citations, nous avons rectifié l'orthographe, la ponctuation et, parfois, la syntaxe (en l'indiquant par des crochets). Quant aux libellés des questions, leur forme a parfois été adaptée par rapport au questionnaire original pour une meilleure clarté des graphiques (p. ex. « Vous lisez... » au lieu de « Que lisez-vous? »), mais le vocabulaire n'a pas été modifié. Par ailleurs, nous avons choisi d'utiliser « un répondant » et « un informateur » comme formes neutres, même lorsqu'il s'agissait d'une répondante ou d'une informatrice, par souci de simplification, mais aussi pour respecter mieux encore l'anonymat des réponses.

Je tiens pour terminer à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui ont pris la peine de répondre à la série de questions, mais aussi M. Bernard Gloor, président de l'association, ainsi que tous les membres du bureau qui ont facilité l'enquête.

M. Meune

Montréal, août 2012

1) PROFIL SOCIOLINGUISTIQUE INDIVIDUEL

Le groupe de répondants est constitué exactement pour moitié d'hommes et pour moitié de femmes (fig. 1). Presque tous résident dans une commune vaudoise et la grande majorité sont également originaires d'une commune vaudoise. Près de la moitié des répondants sont nés avant 1939. La décennie la plus représentée est cependant celle des années 1940 (33%). Seuls 4 répondants sont nés après 1950 (fig. 2). La moyenne d'âge est donc relativement élevée – le plus jeune répondant étant né en 1970.

Figure 1 – **Sexe** (% , n = 24)

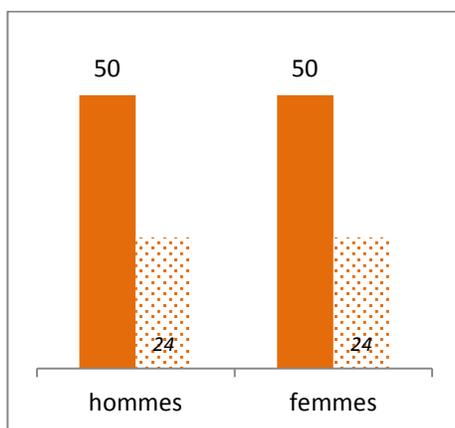
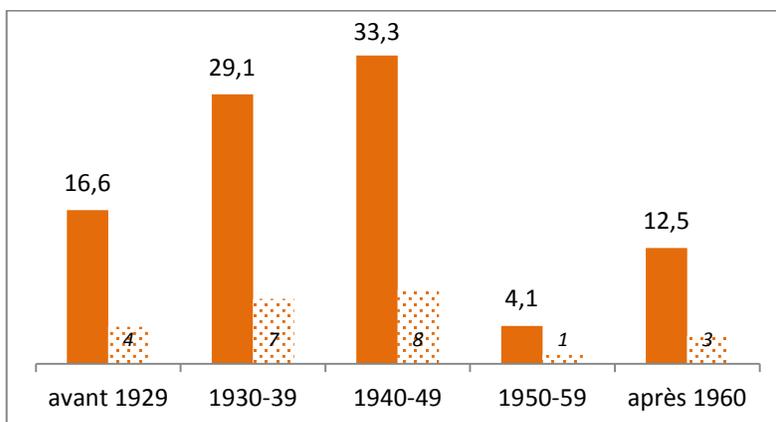


Figure 2 – **Année de naissance** (% , n = 23)



Parmi les professions indiquées par les répondants (fig. 3), les enseignants sont très surreprésentés (39%). Les travailleurs intellectuels et les cadres sont globalement plus nombreux que les représentants de professions plus manuelles, ce qui semble indiquer que l'intérêt pour le patois vaudois est devenu une démarche patrimoniale volontariste qui ne correspond plus à la pratique vivante du patois qui fut jadis celle des couches les plus populaires et rurales.

Figure 3 – **Profession** (ou *ancienne* profession; n = 23)

enseignant/e	9
bibliothécaire	2
secrétaire	2
anthropologue	1
auxiliaire polyvalente	1
conducteur de poids lourds	1
fabricant	1
gérante	1
infirmière	1
ingénieur	1
musicienne	1
pasteur	1
serrurier	1
traductrice / peintre	1

Dans une question ouverte, les répondants devaient préciser « ce qui motive [leur] participation à une société de patoisants » (fig. 4). Outre 4 occurrences évoquant la convivialité (« l'ambiance ») ou le hasard des relations (« parenté de ma femme avec X », « j'ai fait la connaissance de Mme X », « reprise de contact après le décès de X »), ils évoquent trois types de motivations – pouvant être reliées:

1. motivations d'ordre linguistique (15) – le fait de parler ou d'apprendre le patois est ici associé à un intérêt, mais aussi, bien souvent, à un plaisir:

« le parler »; « apprendre le patois »; « étude [du patois] »; « j'ai pris des cours »; « le chant [...], les cours »; « l'amour de la langue [...], l'amour des petites langues »; « le fait que j'ai parlé en tant qu'enfant un français très influencé par le patois, sorte de revanche vis-à-vis de ceux qui se sont efforcés de m'inculquer un 'bon français' dénué de sens pour moi à cette époque »; « je m'y suis mis lorsque j'avais environ 20 ans pour cause d'intérêt; je suis un membre passif et n'ai plus le temps de m'y intéresser, vu ma vie familiale et professionnelle fort remplie... »; « mieux connaître le patois afin [de] voir son influence sur la toponymie »; « curiosité et recherches linguistiques sur le plan universitaire »; « le goût des mots, le sel des histoires »; « passion pour la langue »; « d'abord ce fut le désir d'apprendre le patois, puis l'intérêt en parallèle avec le français médiéval et l'histoire régionale, puis le parallèle avec le français régional »; « j'aime les langues, [...] j'aime l'humour »; « la musique de ce langage ».

2. motivations relevant du militantisme, de la volonté de conserver la langue (5):

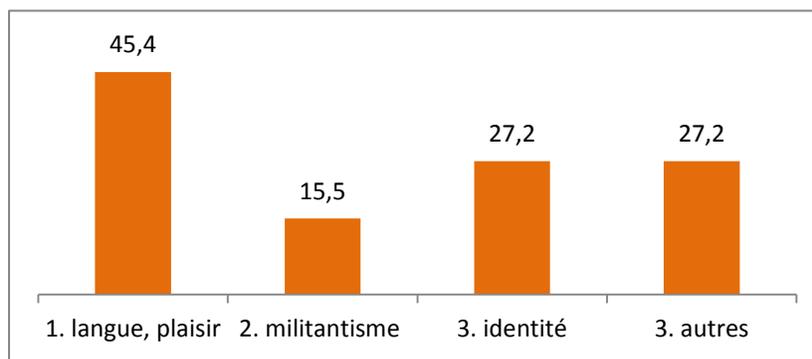
« la sauvegarde du patrimoine linguistique et régional »; « la sauvegarde, autant que possible, de ce qui existe encore; raviver la flamme, susciter l'intérêt auprès des indifférents et des jeunes »; « maintenance du patois »; « sympathie pour la cause »; « soutien à un patrimoine linguistique ».

3. motivations d'ordre identitaire (9), parfois teintées de nostalgie ou d'une représentation d'un lien sacré entre langue et territoire:

« ce vieux langage est un reflet de mon pays »; « la découverte et le maintien de notre culture locale »; « ce qui motive ma participation à une société de patoisants est un geste symbolique nécessaire, c'est un fil rouge culturel tendu entre les générations »; « savoir la manière de s'exprimer de mes aïeux »; « un intérêt historique »; « intérêt pour la façon de communiquer de mes ancêtres, intérêt pour leur façon de penser, indissociable du langage »; « reconnaissance de mon identité vaudoise »; « j'aime les traditions culturelles, [...] les gens du pays, les gens de la terre, nos ancêtres ».

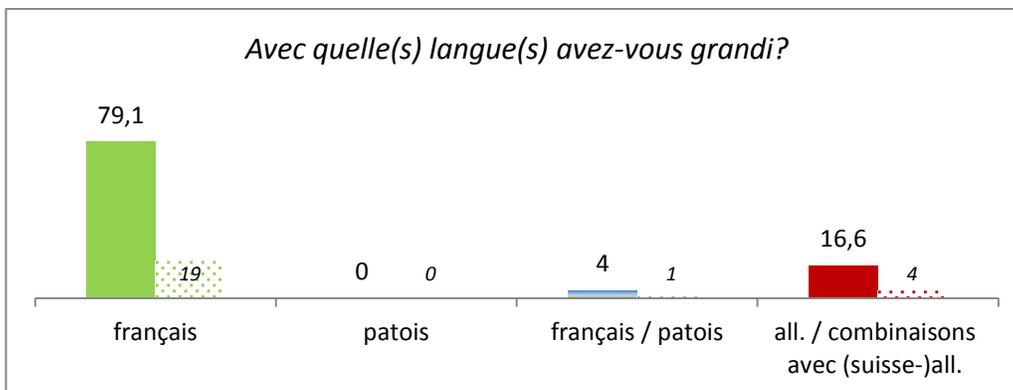
Figure 4 – **Motivations pour adhérer à une société de patoisants**

(%, question ouverte, n = 33 occ.)



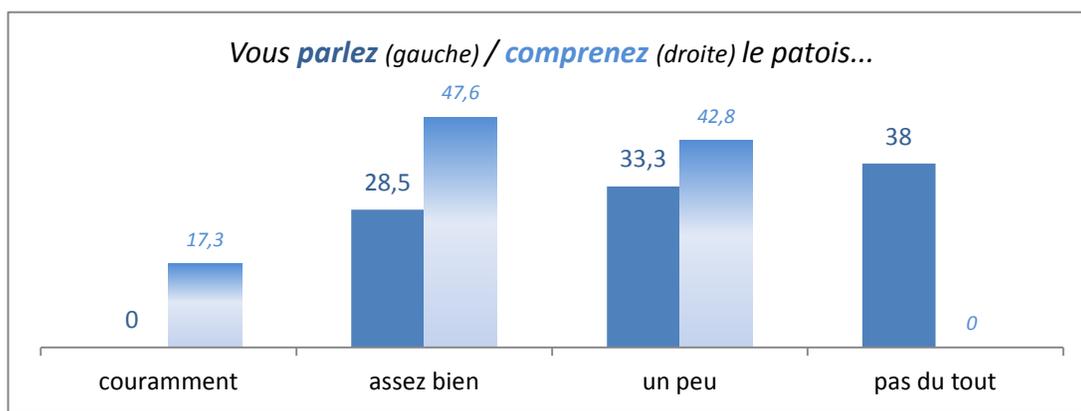
S'agissant des langues qui coloraient l'environnement linguistique des répondants dans leur jeunesse (fig. 5), le français comme langue unique arrive très largement en tête. Une seule personne évoque le français associé au patois, grâce à ses contacts avec une arrière-grand-mère jusqu'à l'âge de 6 ans. Ceci montre à quel point le vaudois a disparu de la mémoire vive des patoisants. Parmi les autres réponses, l'allemand (ou le suisse-allemand) est mentionné dans 4 cas (dont un sans association avec le français), l'italien dans un cas.

Figure 5 – **Langue(s) de l'enfance** (% , n = 24)



Lorsqu'on cherche à mesurer les compétences des répondants en patois (fig. 6), on remarque qu'aucun d'entre eux n'estime parler patois « couramment » et que moins d'un répondant sur 5 estime le *comprendre* couramment. Les autres réponses se répartissent à parts égales entre ceux qui estiment parler/comprendre le patois « assez bien » ou « un peu », la compréhension étant logiquement plus répandue que l'expression. Si personne ne dit ne « pas du tout » comprendre le patois – fait peu étonnant dans le cas d'une société consacrée au patois –, ils sont tout de même plus d'un tiers à déclarer ne pas du tout le *parler*, ce qui rappelle que dans une situation où la rupture de la transmission du parler local est ancienne, l'intérêt intellectuel pour une langue patrimoniale peut prendre le pas sur le désir de développer des compétences en langue parlée.

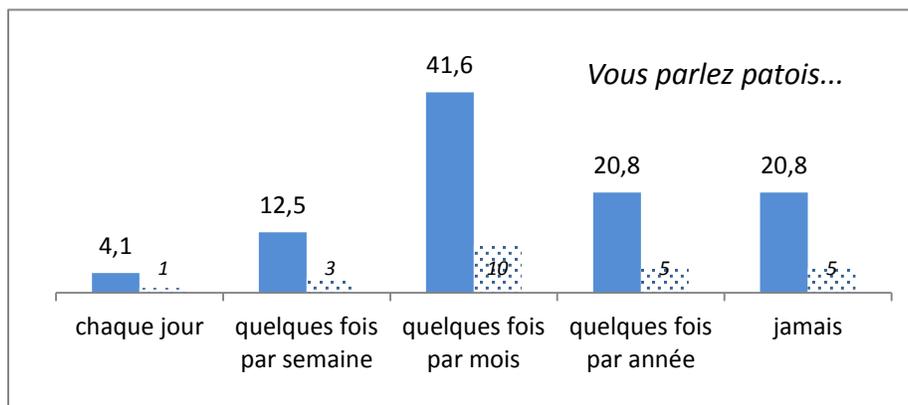
Figure 6 – **Compétences actives / passives en patois** (% , n = 23)



2) PRATIQUES DU PATOIS ORAL ET ÉCRIT

Au vu de l'auto-évaluation des compétences linguistiques, on constate sans surprise que la pratique très fréquente du patois (fig. 7) est marginale. Les répondants les plus représentés (41%) sont ceux qui disent ne parler patois que « quelques fois par mois », et un cinquième d'entre eux déclarent même ne « jamais » parler patois – y compris, peut-on supposer, lors des réunions de l'association, dont la fonction de transmission de la pratique de la langue apparaît peu marquée.

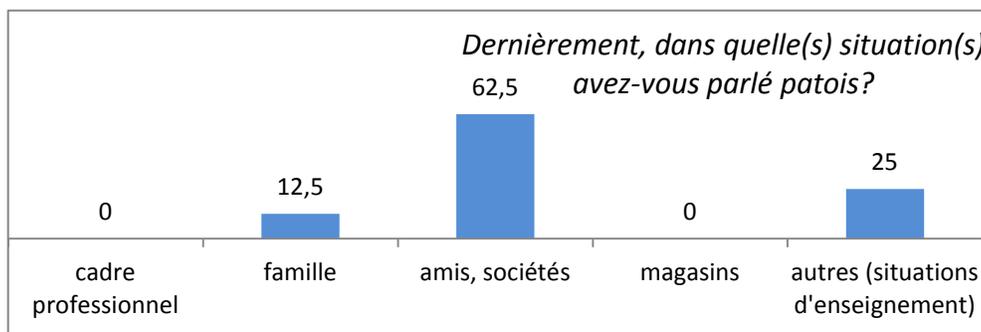
Figure 7 – **Fréquence de la pratique du patois** (% , n = 24)



S'agissant des situations dans lesquelles le patois est parlé par ceux qui le parlent encore (fig. 8), la convivialité (amis, sociétés) prime, certains insistant sur l'importance de l'association de patoisants ou de la Fête interrégionale des patois comme occasion de parler par excellence. La famille est très peu citée, signe qu'à moins d'une démarche volontariste de réintroduction (au moins partielle) du patois comme langue familiale, la famille n'est plus le lieu principal de la pratique vivante du patois. La situation professionnelle n'est jamais citée, pas plus que les rencontres occasionnelles. En revanche, 6 répondants évoquent la situation d'enseignement – cours de patois, mais aussi, dans le cas d'un enseignant, démonstrations linguistiques pour illustrer la parenté entre patois et français.

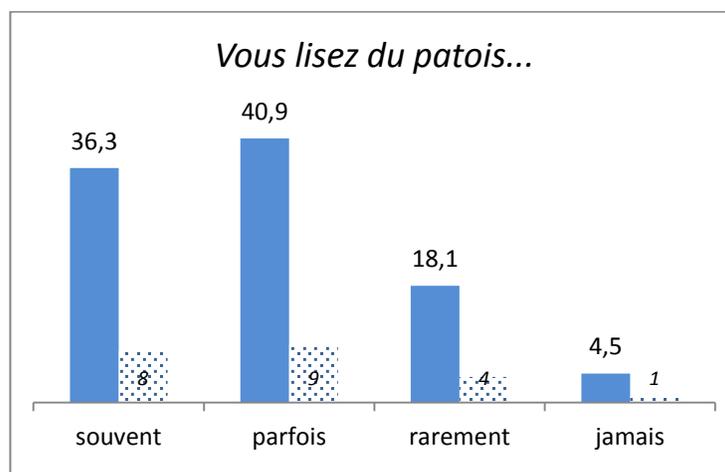
Figure 8 – **Situations de pratique du patois**

(%, plusieurs réponses possibles, n = 24 occ.)



La lecture de textes en patois est fréquente parmi nos répondants, dont 36% indiquent qu'ils lisent du patois « souvent » et 40% « parfois » (fig. 9). Ce chiffre n'étonne pas de la part de membres d'une association dont le fonctionnement est centré sur l'écrit plutôt que sur l'oral, mais il n'en est pas moins remarquablement élevé, et c'est ici qu'apparaît le plus clairement la raison d'être de l'association.

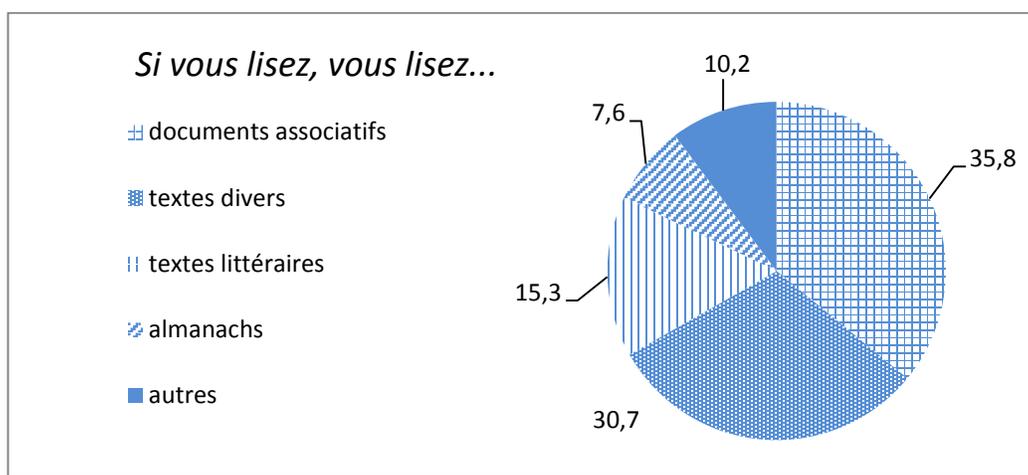
Figure 9 – **Lecture du patois** (% , n = 22)



S'agissant des types de textes lus (fig. 10), un peu moins d'un tiers des 39 occurrences (14) évoquent les documents associatifs, en particulier le bulletin *Lo conteu*. Ils sont 12 répondants à mentionner des textes divers (sans précision), 6 à citer des textes à vocation littéraire (chansons, poèmes, « nos classiques ») et 3 les textes parus dans un almanach (*Le messenger boiteux*). Les 4 autres réponses concernent le matériel pédagogique (2), le courrier (1) et l'Internet (1).

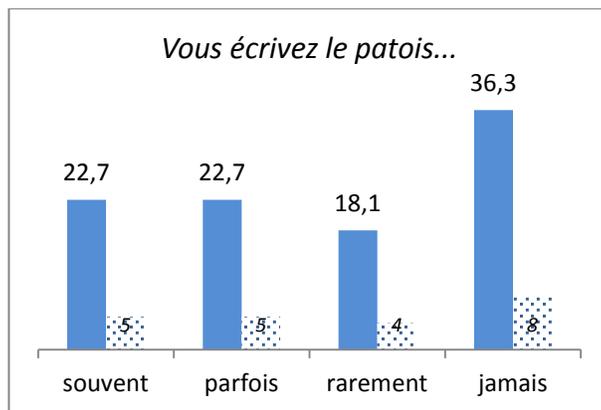
Figure 10 – **Types de textes lus**

(% , question ouverte, n = 39 occ.)



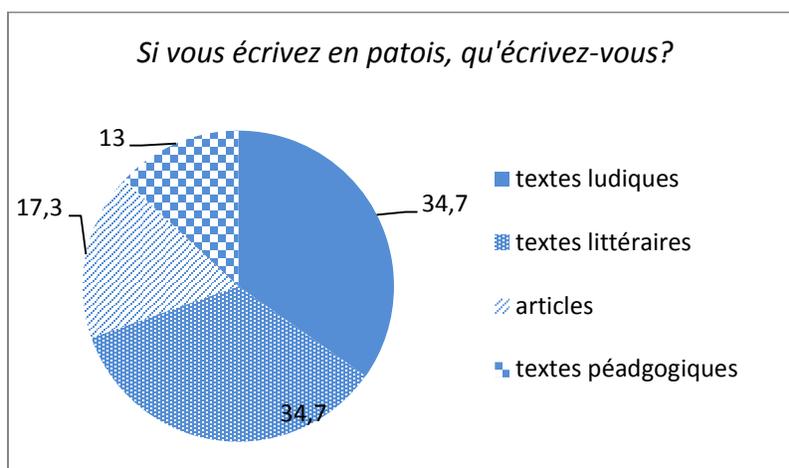
Les répondants ont moins fréquemment recours à l'écriture active qu'à la lecture, mais ce sont tout de même près de la moitié d'entre eux qui disent écrire « souvent » ou « parfois » le patois (fig. 11). L'orientation scripturale de l'association est donc confirmée.

Figure 11 – **Écriture du patois** (% , n = 22)



Concernant les types de textes produits (fig. 12.), un tiers des occurrences (8) évoquent une pratique ludique ou sociable (courriels, lettres, textes ou traductions à destination d'amis, discours – par exemple pour un anniversaire ou un mariage), un autre tiers des textes à vocation littéraire (histoires, contes, poèmes); 4 occurrences concernent des articles (par exemple pour *Lo conteu*) et 3 des textes à vocation pédagogique. Ceci témoigne d'une production assez diversifiée qui intègre également les technologies récentes.

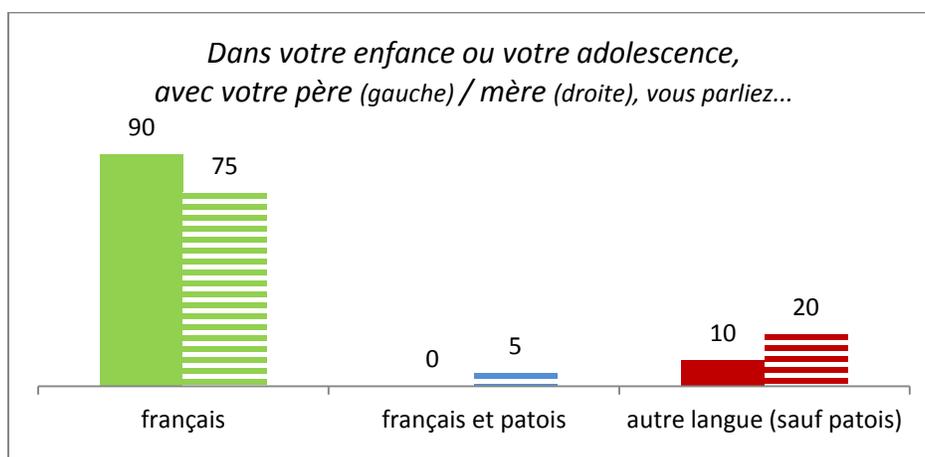
Figure 12 – **Types de textes écrits**
(%, question ouverte, n = 23 occ.)



La figure 13 montre que l'immense majorité des répondants ont été socialisés uniquement en français et que le patois n'a jamais fait partie de leur réalité familiale. Parmi eux, une seule personne dit avoir dans sa jeunesse pratiqué le patois avec au moins l'un des parents, sa mère en l'occurrence, tout en précisant « très peu ». Quelques répondants disent avoir pratiqué une autre langue (l'allemand ou le suisse-allemand, suivis de l'italien et de l'anglais). Cette question confirme que dans le canton de Vaud, le patois a depuis longtemps perdu son statut de « langue vivante » – même si cela ne signifie paradoxalement pas qu'on doive le qualifier de « langue morte », puisqu'il existe un certain nombre de néo-locuteurs.

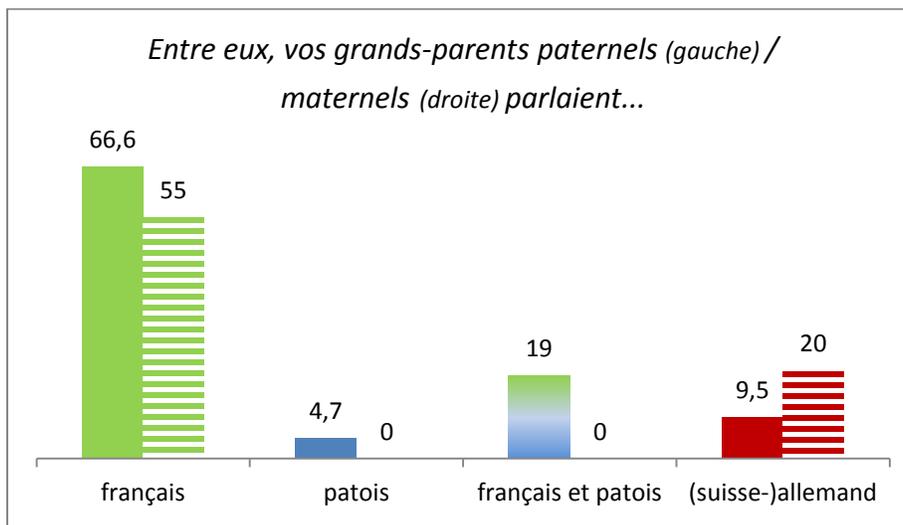
Figure 13 – Langue(s) parlée(s) dans l'enfance avec les parents

(%, n = 20 / 20)



Les réponses à la question sur la(les) langue(s) que parlaient entre eux les grands-parents (fig. 14, page suivante) témoignent de l'époque où la diglossie français-patois était encore une réalité tangible dans le canton de Vaud (dans un seul cas, il est précisé que le patois en question était valaisan): en effet 9 répondants indiquent que leurs grands-parents parlaient français et patois (4 pour les grands-parents paternels, 5 pour les grands-parents maternels). Un informateur indique même que ses grands-parents paternels parlaient uniquement patois entre eux. Ces traces d'une pratique vivante du patois ne suffisent toutefois pas à contredire la réalité d'une disparation très ancienne des parlers francoprovençaux dans le canton de Vaud.

Figure 14 – **Langue(s) des grands-parents entre eux** (% , n = 21 / 20)

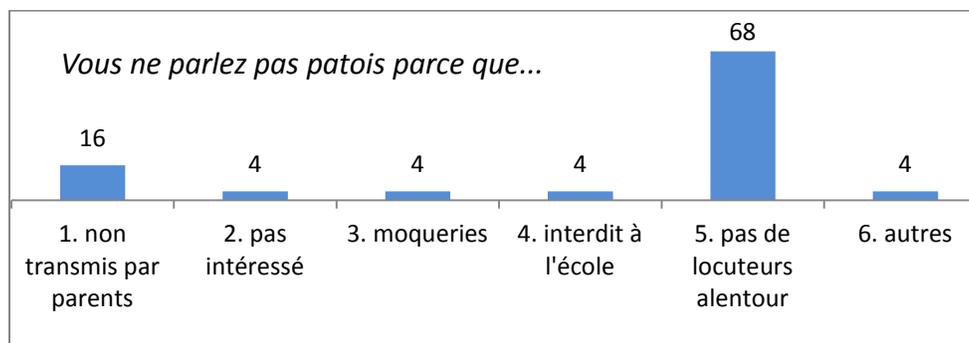


Pour expliquer le fait qu'ils ne parlent pas couramment patois (fig. 15), les répondants insistent dans l'immense majorité des cas sur le fait que personne ne le parlait autour d'eux. Ce sont donc les conditions sociales en présence qui ont selon eux compromis la transmission du parler local et non pas une stratégie familiale récente. Le « choix » familial de l'abandon du patois étant très antérieur à la période qu'ont connue les répondants et ce ne sont pas tant les parents qui n'ont pas souhaité le transmettre que les (arrière-)grands-parents. La répression des parlers locaux à l'école, si elle a pu jouer un rôle dans la vie de patoisants d'autres régions de Suisse, est trop ancienne pour être un motif évoqué – certains mentionnent toutefois cette donnée sociolinguistique dans leurs commentaires finaux (cf. p. 29). Une réponse fait par ailleurs allusion au faible prestige social du parler local, y compris sous la forme de traces dans le français régional: « les mots patois étaient combattus ».

Figure 15 – **Raisons de la non-transmission du patois** (% , n = 25 occ.)

Si vous estimez ne pas parler couramment patois, pourquoi selon vous n'est-ce pas le cas?

- | | |
|--|-------------------------------|
| 1. mes parents n'ont pas souhaité le transmettre | 2. ça ne m'intéressait pas |
| 3. je le parlais un peu, mais on se moquait de moi | 4. c'était interdit à l'école |
| 5. personne ne le parlait autour de moi | 6. autres (préciser:) |



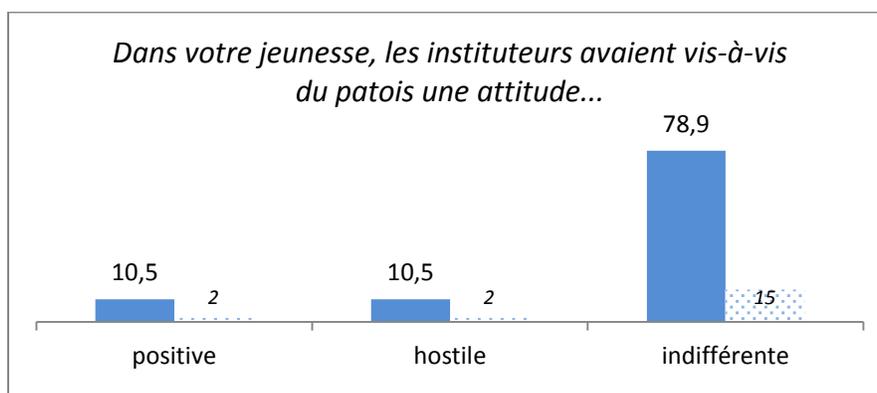
Dans ce contexte d'absence de transmission familiale, il n'est guère étonnant qu'on n'ait obtenu que 9 réponses à la question portant sur les situations où les répondants préfèrent, le cas échéant, s'exprimer « en patois plutôt qu'en français ». Nous reproduisons ci-dessous telles quelles ces réponses impossibles à classer par catégories. On remarque que les situations évoquées sont à la fois peu fréquentes (rencontres des sociétés de patoisants) et peu spontanées – démarche visant à transmettre aux moins quelques bribes de patois aux (petits-)enfants, dans une approche souvent ludique qui évoque davantage l'éveil aux langues (une sensibilisation à la diversité linguistique en présence) que la transmission « naturelle » d'une langue. Un répondant dit toutefois avoir recours au patois dans des situations de « surprise » ou de « colère »: on peut penser qu'il s'agit alors de courtes phrases ou de jurons (derniers refuges d'une expression spontanée des émotions qui passerait par la langue patrimoniale) ou encore de formes francisées, présentes en une sorte de palimpseste:

« avec des patoisants ou locuteurs du francoprovençal, dans des lieux qui évoquent le patois »; « avec les membres de notre société, lè Sansounet »; « entre amis, écrivains, etc. »; « humour, jeux de mots; décrire une situation typiquement vaudoise »; « moments forts, surprise, colère, emmerdements, amitié »; « avec ma fille, utilisation d'expressions en patois »; « avec mes petits-enfants, mais de façon fragmentaire »; « avec mon fils quand il était petit, par jeu »; « [je souhaiterais] parler avec des patoisants parlant le patois couramment »; « dans le cercle des amis patoisants ».

3) LE PATOIS COMME OBJET LINGUISTIQUE: ATTITUDES ET REPRÉSENTATIONS

L'immense majorité des répondants estiment que leurs instituteurs avaient une attitude « neutre » à l'égard du patois (fig. 16), ce qui rappelle qu'ils ont grandi dans un contexte scolaire où la « question patoise » était considérée comme réglée depuis longtemps et que la langue locale n'avait même plus besoin d'être interdite activement dans le canton de Vaud – comme elle l'avait été au début du 19^e siècle. Un répondant précise ainsi que la nécessité de combattre le patois à l'école « ne se présentait pas ». On ne trouve guère de traces du dénigrement systématique dont ont pu souffrir des patoisants d'autres régions de l'aire francoprovençale. Un informateur cite par ailleurs le cas d'un enseignant qui, au collège de Montreux, avait une attitude positive à l'égard des patois puisqu'il parlait divers dialectes vaudois ou valdôtains. Notons aussi que parmi les deux répondants qui se rappellent l'attitude positive des instituteurs vis-à-vis des parlers locaux, l'un a été socialisé en Suisse allemande et précise que sa réponse s'applique aux dialectes alémaniques.

Figure 16 – **Attitudes des instituteurs** (% , n = 19)



Lorsqu'on cherche à connaître le degré d'autonomie – par rapport au français – que les répondants prêtent à l'objet linguistique dénommé *patois* (fig. 17), on observe que personne ne souscrit à l'argument traditionnel des détracteurs du parler local voulant que celui-ci soit une forme de « français déformé ». Ils sont en revanche deux tiers à estimer que le patois (en l'occurrence, sans doute, le parler vaudois) est une langue distincte, « complètement différente du français ». Certains nuancent cette assertion sur l'autonomie du patois en précisant que celui-ci est simplement une langue « différente » du français, ou « passablement différente » – un autre ajoutant qu'elle est plus locale. Un répondant, proche de la perspective des linguistes, précise pour sa part que « le patois est un idiome qui a évolué parallèlement au provençal et à la langue d'oïl à partir du latin ».

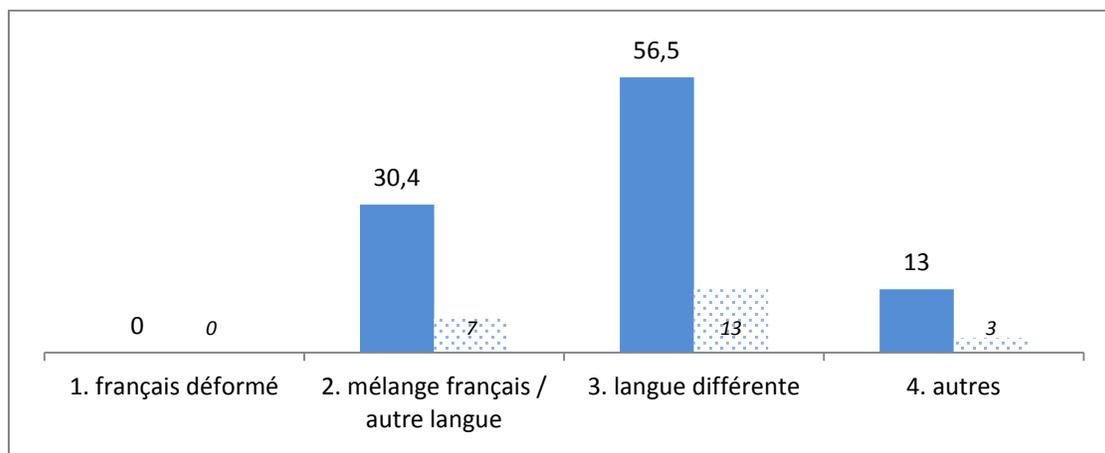
Les répondants sont un tiers à estimer que le patois est un « mélange de français et d'une autre langue ». L'un d'entre eux précise que ce serait un mélange de français et « d'une autre langue paysanne »; un autre – qui ne coche aucune case – estime que le patois est « la langue-*'père'*, comme on dirait langue-mère, celle des origines, résultat du mélange du latin et du gaulois ». Deux personnes qui ont choisi la réponse « mélange » précisent que le patois serait du « français ancien » ou encore une « forme plus archaïque » du français – ce qui renvoie indirectement à l'interrogation des linguistes sur la genèse du francoprovençal comme espace linguistique autonome et à la difficile datation de l'apparition de cette troisième langue gallo-romane que constitue le francoprovençal, aux côtés du français et de l'occitan.

On peut penser que les répondants seraient plus nombreux à défendre la thèse du mélange plutôt que celle de la genèse progressive d'une nouvelle langue latine (éventuellement enrichie d'autres apports) si leur appartenance à une société de patoisants n'avait pas induit un certain travail sur les représentations linguistiques: la réflexion inhérente aux activités de l'association a sans doute conféré au patois un supplément de prestige et de dignité linguistique qui contredit les attitudes d'infériorisation. Ajoutons qu'une seule personne refuse de choisir une réponse, écrivant que le patois est une « langue, orale primitivement, qui a reçu des apports d'autres langues, qui a peu évolué ».

Figure 17 – **Sens du mot *patois*** (% , n = 23 occ.)

Le mot "patois" n'a pas le même sens pour tout le monde: vous diriez plutôt que c'est...

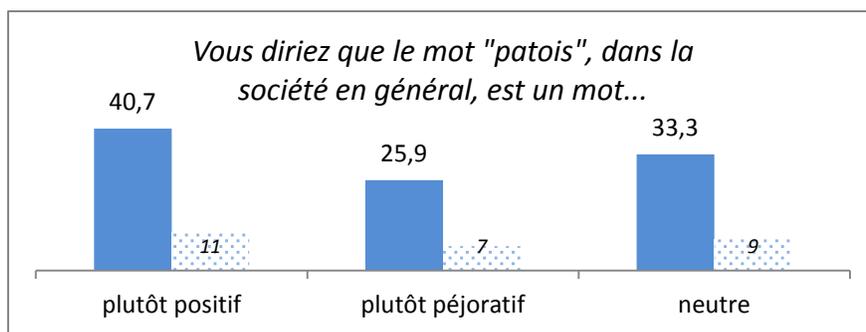
1. du français déformé
2. un mélange de français et d'une autre langue
3. une langue complètement différente du français



Quand on interroge les informateurs sur la perception qu'ils ont des connotations du mot *patois* (fig. 18), on les sent dubitatifs – certains ont coché deux réponses. Les répondants les plus nombreux estiment que le mot est « plutôt positif », mais un quart d'entre eux jugent qu'il serait « plutôt péjoratif » et un tiers « neutre ». Une personne précise que le mot serait devenu positif « depuis peu »; une autre, en ajoutant « pour moi », suggère qu'il n'est pas positif pour tout le monde. Une autre encore juge que c'est « très variable selon les personnes » et une dernière que si le mot est neutre, c'est par ignorance « dans certains milieux » – sous-entendant que l'image pourrait être plus positive si le patois n'était pas associé à un passé rural révolu. Il ressort en tout cas de ces réponses que le mot semble avoir perdu de sa charge négative – peut-être parce qu'il n'est plus perçu comme une menace pour l'homogénéité linguistique ou parce que sa folklorisation progressive lui confère une aura de sympathie qui gomme le caractère péjoratif que peut avoir le mot dans certains contextes. Notons les précisions qu'apporte un répondant en expliquant l'utilisation différenciée qu'on peut faire du concept:

« C'est vrai que pour certains patoisants le mot patois semble le meilleur, le plus cher à leur cœur, mais la plupart du temps ces patoisants ne considèrent pas le patois comme une vraie langue avec laquelle on peut tout dire, voilà pourquoi je considère le mot 'patois' comme péjoratif, mais ça ne me gêne pas de l'utiliser avec des personnes qui aiment l'utiliser. »

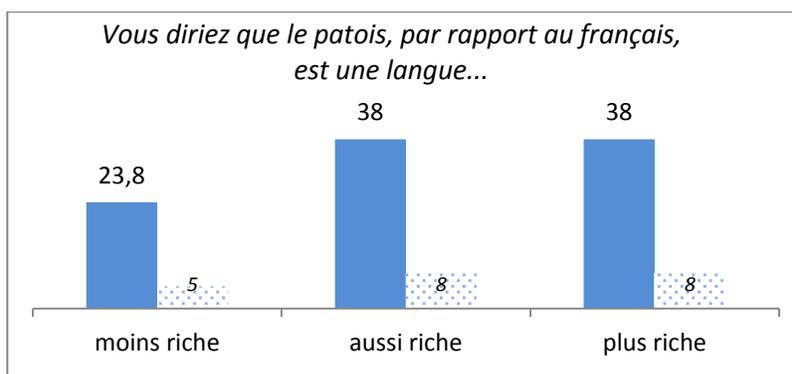
Figure 18 – **Connotations du mot *patois*** (% , n = 27 occ.)



Un autre indice tend à prouver que les répondants refusent d'intérioriser toute vision du patois comme langue intrinsèquement inférieure (fig. 19): ils sont un peu plus d'un tiers à estimer que le patois est une langue « aussi riche » que le français et ils sont même autant à estimer qu'il est « plus riche ». On peut penser que ces chiffres reflètent des actes d'ordre « performatif » (affirmer que le patois est riche pour s'en persuader et pour créer une nouvelle réalité subjective) ou que certains ont tendance à tenir le grand nombre de variantes lexicales locales (là où le français ne connaîtrait qu'un mot) pour un signe de richesse linguistique en soi. Mais ce chiffre rappelle aussi peut-être que les répondants savent que toute langue peut être enrichie et que rien n'empêche d'adapter le parler vaudois à la modernité à l'aide de néologismes ou d'emprunts ajustés phonétiquement. Face à la difficulté de définir ce qu'est la richesse en matière de langue (une personne écrit « cela dépend dans quel sens »), deux répondants précisent que le patois serait surtout « plus expressif » ou « plus savoureux ». Un autre ajoute que le patois serait moins riche « pour ce qui est de la vie actuelle », mais plus riche « pour des sujets et activités qui avaient cours autrefois », et un dernier (qui a coché les cases « aussi riche » et « plus riche ») fait valoir que le patois est plus riche que le français « notamment dans le vocabulaire rural du XVIII^e et XIX^e ». Notons aussi cette précision apportée par un répondant qui a coché la réponse « plus riche »:

« Ma réponse est peut-être optimiste, mais le patois est certainement plus riche lexicalement dans d'autres domaines que le français, et puis il y a une richesse qui n'est peut-être pas lexicale; et puis il est toujours possible de créer les mots manquants comme on l'a toujours fait dans toutes les langues ».

Figure 19 – **Richesse comparée du patois et du français** (% , n = 21)



Une autre façon de percevoir l'attachement au terme même de *patois* consiste à se pencher sur les réponses concernant la référence géographique qu'utilisent les répondants pour qualifier leur parler, et à observer dans quelle mesure la donnée géographique est associée ou non au mot *patois* (fig. 20). On constate que ce mot est utilisé dans près de deux tiers des cas (62,5%, soit 15 sur 24 réponses), ce qui témoigne de l'identification affective avec ce terme, au-delà des connotations négatives qu'il peut avoir. On peut peut-être voir dans les quelques cas de non-utilisation du mot *patois* (« vaudois » / « dzoratâi », au lieu de « patois vaudois » / « patois joratois »), une volonté de conférer davantage de prestige à la langue concernée, mais on ne peut que constater que le terme *patois*, à forte charge identitaire, est loin de rebuter. Par ailleurs, on remarque dans deux cas la volonté d'utiliser une désignation en graphie vaudoise plutôt qu'en français.

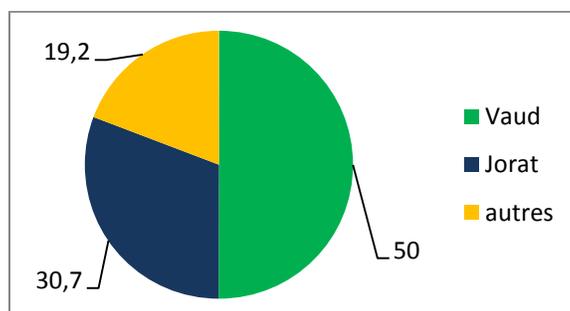
Indépendamment de la question de l'utilisation du terme *patois*, on constate que parmi les 26 références géographiques relevées, c'est la référence au canton de Vaud qui domine (13), suivie de références au Jorat (8, le terme étant accolé à la référence vaudoise dans 1 cas) et au Gros de Vaud (1, également en lien avec la référence vaudoise), puis de 5 références extra-cantoniales (Valais ou Fribourg) ou extra-suisse (provençal-occitan [sic]). On trouve donc, par ordre de fréquence:

- « patois vaudois » (9);
- « patois du Jorat » (3);
- « vaudois » (2), « dzoratâi » (2);
- vaudois du Gros de Vaud (1); « clli dâo Dzorât » (1); « du Jorat » (1); « patois vaudois du Jorat » (1); « fribourgeois » (1); « patois de la Gruyère » (1); « patois valaisan » (1); « provençal-occitan » (1).

Figure 20 – Références géographiques pour qualifier le patois

(%, n = 26 occ.)

Comment appelez-vous la variété de patois que vous parlez?

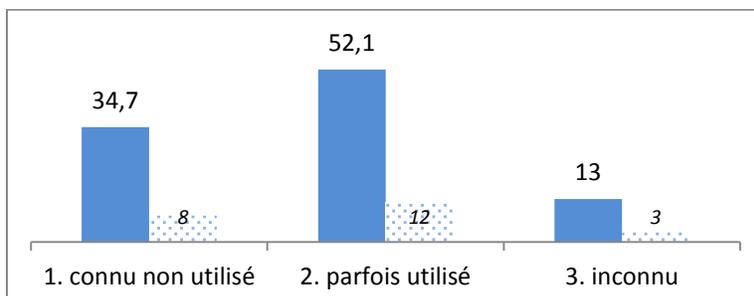


Si l'utilisation du mot *patois* est générale, la connaissance du terme *francoprovençal*, glottonyme savant pour désigner la langue qui englobe la variante vaudoise, l'est moins (fig. 21). Mais les répondants sont quand même un peu plus de la moitié à dire l'utiliser parfois (et deux d'entre eux corrigent l'assertion en remplaçant « parfois » par « souvent » dans un cas, par « toujours » dans l'autre). Lorsqu'on sait que ce terme est largement inconnu du grand public dans la zone concernée (sauf, peut-être, en Vallée d'Aoste), cette relativement forte prégnance d'une forme de « conscience francoprovençale » peut être liée au fait que les membres de l'association possèdent un degré d'instruction plus grand que dans d'autres cercles de patoisants (nous avons déjà souligné le nombre d'enseignants) ou que les leaders de l'association ont été particulièrement volontaristes en matière de développement d'une appartenance suprarégionale parallèle à l'ancrage vaudois. Un répondant précise même qu'il « utilise le mot 'arpitan' avec ceux qui l'utilisent », faisant référence au glottonyme proposé il y a quelques années par des militants de la cause francoprovençale pour tenter de renforcer la conscience linguistique transnationale, sur le modèle d'*occitan*, en supprimant les connotations problématiques associées au terme *francoprovençal* – lequel renvoie à une Provence qui ne fait pas partie du domaine.

Figure 21 – **Connaissance du terme *francoprovençal*** (% , n = 23)

Pour les linguistes, les patois du canton de Fribourg font partie du "francoprovençal". Que diriez-vous de ce mot?

1. je l'ai déjà entendu, mais ne l'utilise jamais 2. je l'utilise parfois 3. je ne le connais pas



La conscience linguistique supra-locale apparaît également dans la question sur les régions qui font partie du domaine francoprovençal (fig. 22). La représentation de l'étendue de cet espace se révèle assez précise, même si l'on trouve une référence au Morvan et deux à la Provence ou au sud de la France – ce qui rappelle à quel point le concept *francoprovençal*, avec ou sans tiret, prête à confusion. Toutefois, on doit aussi rappeler que seuls 12 répondants sur 24 ont répondu à cette question: il se peut que certains ne répondent pas parce que la réponse leur semble évidente (un répondant écrit ainsi « qu'il connaît bien l'aire linguistique et ses variantes »), mais il est plus probable que certains craignent de donner une impression défavorable de leurs connaissances en matière de géographie linguistique.

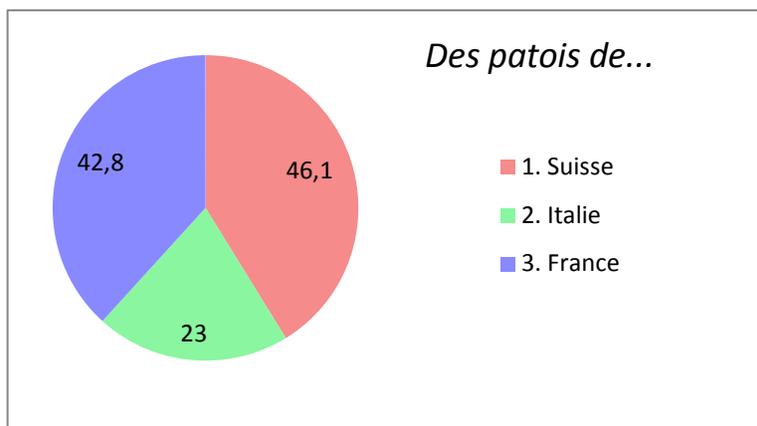
Les réponses n'en sont pas moins intéressantes pour observer les contours de la carte mentale de l'aire francoprovençale chez les membres de l'AVAP. Les régions les plus citées sont, pour la France, la Savoie et le Lyonnais (Lyon semblant ici retrouver son rôle historique de 'métropole' francoprovençale), pour l'Italie, le Val d'Aoste et le Piémont, et, pour la Suisse, le Valais et Fribourg – sans oublier Neuchâtel ou Genève, qui figurent malgré la disparition ancienne de leurs parlers locaux.

Les trois pays sont équitablement représentés et les réponses illustrent une connaissance de l'espace francoprovençal français qui va au-delà de la Savoie, ce qui témoigne d'une intégration du discours métalinguistique chez un nombre sensible de répondants. L'espace francoprovençal n'est ici pas associé uniquement à l'Arc alpin comme c'est parfois le cas.

1. <u>Suisse</u> (23) =	Valais (8) Romandie (3) Neuchâtel (3)	Fribourg (7) (dont Gruyère: 1) [on remarque que tous ceux qui évoquent globalement les parlers de Suisse romande en excluent le Jura – conformément au statut oïlique de la plupart de ses parlers] Genève (2)		
2. <u>Italie</u> (21) =	Val d'Aoste (10)	Piémont (8)	Pouilles (2)	
3. <u>France</u> (33) =	Savoie (7); Franche-Comté (3) Morvan (partie du) (1)	Lyonnais (7) Forez (2) Provence (1)	Bresse (4) Bugey (2) Sud de la France (1)	Dauphiné (4) Ain (1)

Figure 22 – **Perception de l'étendue du domaine francoprovençal**
(%, question ouverte, n = 77 occ.)

Si vous connaissez le mot "francoprovençal", selon vous, quels autres patois en font partie?

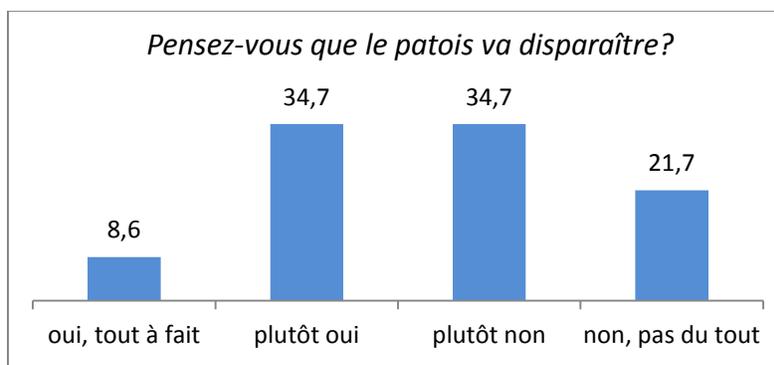


4) QUEL AVENIR POUR LE PATOIS VAUDOIS?

Qu'en est-il de la perception qu'ont les répondants de l'avenir du patois et de la nécessité de prendre des mesures pour enrayer son éventuelle extinction? S'agissant de la probabilité de sa disparition (fig. 23), ils se montrent plutôt optimistes: une majorité d'entre eux estiment qu'il va ne pas disparaître (« plutôt non », « non, pas du tout »). On peut voir dans cette attitude volontariste – qui sied aux membres d'une association de patoisants – une approche performative visant à se donner confiance en l'avenir, à énoncer une prophétie dans l'espoir qu'elle soit autoréalisatrice, mais on peut aussi y voir le signe qu'un nombre non négligeable de répondants estiment qu'il n'est encore pas trop tard pour garder cette langue séculaire sinon très vivante, du moins présente. Un répondant qui a coché la case « plutôt non » évoque lui-même la dimension performative de ce choix, en mentionnant les paradoxes que rencontre tout militant linguistique:

« J'ai été volontairement optimiste. Depuis plus de 200 ans on parle de la mort inéluctable du patois. C'est vrai qu'il ne se porte pas bien, mais penser qu'il va mourir l'aiderait à mourir plus rapidement, me semble-t-il. Et souvent, lorsqu'on parle de langue en train de mourir, ceux qui le disent semblent [se conforter dans] l'idée de l'abandonner plutôt que de se battre pour la maintenir ou la faire revivre ».

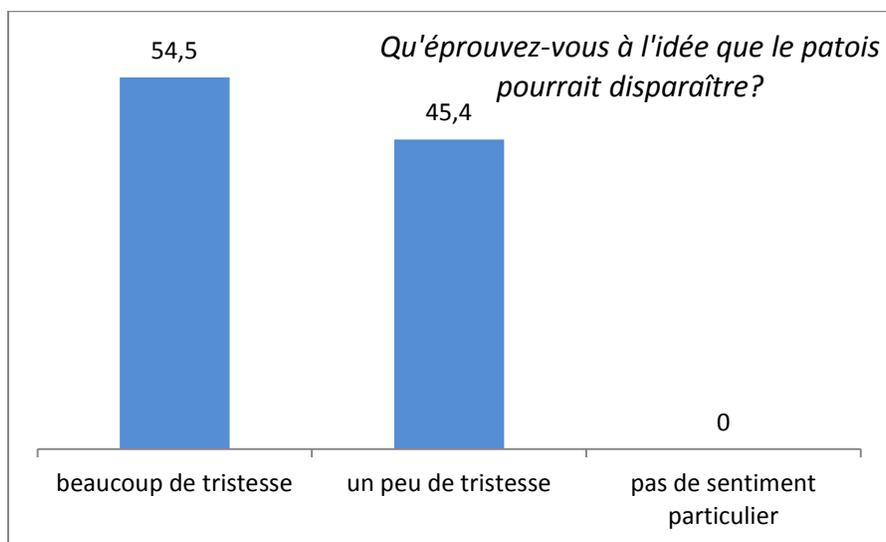
Figure 23 – Probabilité de la disparition du patois (% , n = 23)



Face à la possible disparition du patois, la tristesse est manifeste, même si celle-ci est tempérée dans près de la moitié des cas (fig. 24), comme si le fait que le processus de déclin du vaudois a été entamé depuis très longtemps empêchait une trop grande émotion face à une évolution qui peut paraître inévitable.

Figure 24 – **Sentiment face à la possible disparition du patois**

(%, n = 22)

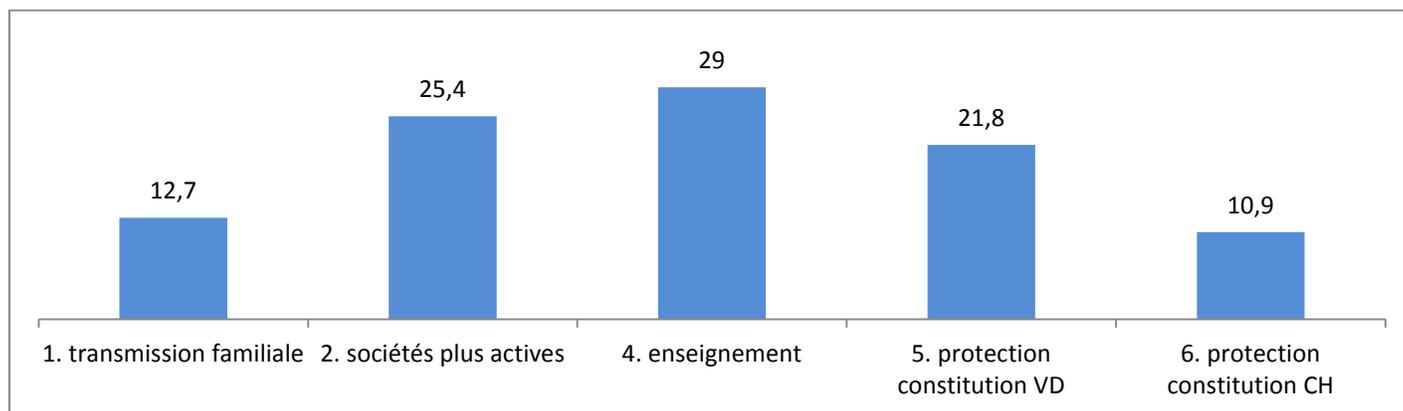


Lorsqu'on leur propose de choisir, parmi cinq propositions, les actions qu'ils estiment les plus nécessaires pour enrayer la disparition du patois (fig. 25, page suivante), les répondants, sans se prononcer de façon majoritaire pour l'une ou l'autre des solutions, semblent tout de même favoriser la revitalisation par l'enseignement. La stratégie familiale (transmission intergénérationnelle) est peu citée, comme s'il était exclu de remettre en place ce type de transmission lorsqu'il a été interrompu – ce qui n'empêche pas des démarches volontaristes chez quelques « militants ». Quant aux stratégies collectives de type constitutionnel, elles trouvent une place non négligeable parmi les solutions privilégiées. C'est la constitution cantonale – et non pas fédérale – qui est vue comme le lieu naturel de défense de la langue locale, dans la tradition fédéraliste suisse qui donne toute latitude aux cantons pour gérer la politique linguistique – même si la constitution fédérale a été modifiée récemment pour mieux protéger les minorités de langue romanche et italienne. Une contribution plus active des sociétés de patoisants est également souhaitée par certaines personnes, l'une d'elles soulignant que ces sociétés pourraient être « disponibles pour les sections de linguistique de l'UNIL [Université de Lausanne] ». Un autre répondant précise qu'il souhaiterait tout au plus une « prise de conscience d'une partie de la population », mais ne coche aucune case, estimant que « le point de non-retour est déjà atteint ».

Figure 25 – **Actions pour éviter la disparition du patois** (% , n = 55 occ.)

Selon vous, le plus important pour que le patois ne disparaisse pas serait... (max. 3 rép.)

1. qu'il soit plus parlé en famille
2. que les sociétés de patoisants soient plus actives
3. qu'il soit enseigné à l'école
4. qu'il soit protégé par la constitution vaudoise
5. qu'il soit protégé par la constitution fédérale



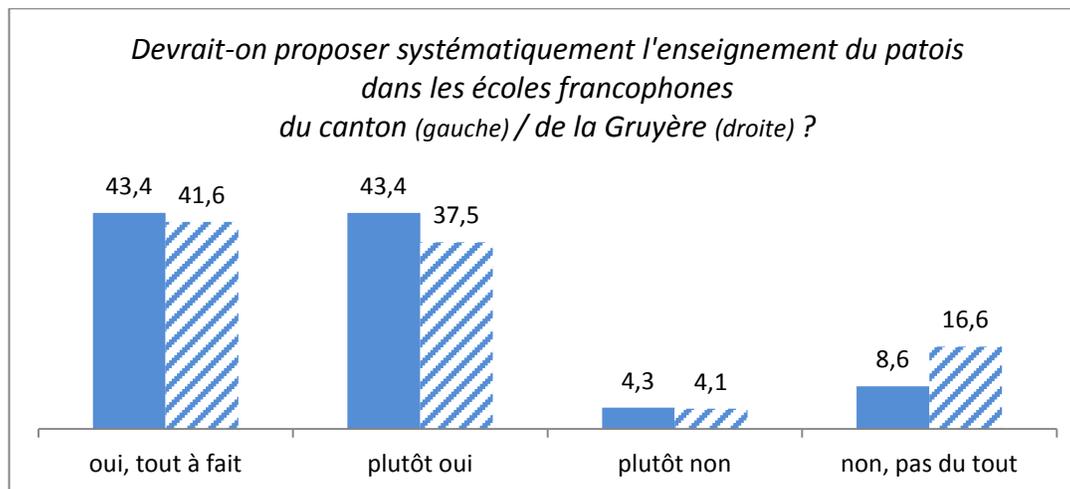
Interrogés sur l'éventuelle systématisation de l'enseignement du patois dans les écoles (fig. 26, page suivante) du canton de Vaud et dans celles du Jorat – traditionnellement considéré comme le dernier bastion du patois vaudois –, les répondants déclarent dans une immense majorité qu'ils y sont favorables (« oui, tout à fait », « plutôt oui »). Cinq des répondants précisent toutefois que cet enseignement devrait être facultatif – en particulier, ajoute l'un, parce que « les programmes sont déjà très chargés ». L'un d'eux estime qu'il pourrait être optionnel sauf dans le Jorat; pourtant, les répondants sont légèrement plus nombreux à s'opposer à un enseignement réservé au seul Jorat, peut-être par souci de ne pas compromettre l'unité symbolique du canton ou parce que la situation sociolinguistique dans la Jorat n'apparaît finalement pas si différente de celle qui prévaut dans le reste du canton. Un répondant fait même valoir qu'en raison du jacobinisme traditionnel du canton, il serait impossible de dissocier le Jorat du reste du canton – hormis le temps d'une expérience pilote:

« non, pas du tout, sauf s'il s'agit d'un essai avant de l'étendre au reste du canton. Le canton de Vaud est très jacobin et centralisateur et si cela devait se faire, il faut dépasser l'initiative individuelle pour viser une diffusion plus large ».

On note qu'un répondant établit une différence entre l'éveil aux langues – souvent évoqué lorsqu'il est question de langues fragilisées ou ultra-minoritaires – et l'enseignement en tant que tel: « Dans un premier temps, je verrais plutôt une sensibilisation au patois, et un enseignement pour ceux qui le désirent ». Un autre semble penser à l'éveil aux langues lorsqu'il estime qu'il faudrait donner aux élèves vaudois « quelques notions » et faire en sorte que l'enseignant motivé ait « la possibilité de parler aux élèves », mais sans mettre en place un enseignement généralisé.

Figure 26 – Enseignement du patois – canton de Vaud / Jorat

(%, n = 23 / 24)



La question de l'enseignement des parlers locaux est intimement liée à celle de la norme d'écriture et donc à l'éventuelle standardisation des graphies en présence. Historiquement, la coexistence de graphies très locales a entravé la diffusion suprarégionale (et a fortiori transnationale) de textes en francoprovençal. Même entre les cantons proches que sont Fribourg, Vaud et le Valais, l'intercompréhension est d'autant moins assurée que les écritures phonétiques en vigueur peuvent être déroutantes pour l'œil non averti. Dans les années 1990, le linguiste Dominique Stich a mis au point une ingénieuse graphie supra-dialectale de type étymologique, qui permet de donner accès à des textes que les graphies phonétiques rendaient hermétiques aux non-initiés. Transcrits dans une orthographe (dite ORB) plus proche de celle du français, ils deviennent lisibles dans tout le domaine francoprovençal – les locuteurs de chaque région restant libres de prononcer leur parler de la façon habituelle. On observe toutefois dans l'ensemble du domaine que ce type de graphie, même plus facile à lire, n'a pas l'assentiment de tous les patoisants, souvent attachés aux variantes locales ou régionales. Quand on songe aux difficultés qu'éprouvent les promoteurs du romanche unifié à généraliser le *rumantsch grischun* parallèlement aux 5 idiomes écrits dans les Grisons – alors qu'il existe bel et bien une identité romanche qui transcende l'éclatement géographique et linguistique –, on ne s'étonne guère que l'idée même d'un francoprovençal unifié peine à s'imposer dans une région qui ne jouit d'aucune unité historique ou administrative, et qui n'a donc pas généré de conscience linguistique suprarégionale – sinon, peut-être, ces toutes dernières années. Et les éventuelles stratégies de politique ou de planification de la langue sont d'autant plus complexes que le domaine francoprovençal semble encore plus morcelé que le domaine romanche.

Interrogés sur la nécessité d'unifier les parlers et sur le degré d'unification souhaitable (fig. 27, page suivante), les répondants apparaissent peu sensibles à la question de la diffusion du patrimoine francoprovençal dans toute la zone concernée puisque moins d'un quart d'entre eux souhaitent unifier l'écriture de toute l'aire linguistique francoprovençale. Ils sont par ailleurs presque une moitié à récuser la nécessité d'une unification graphique. L'un d'eux ajoute « surtout pas » ; un autre établit un parallèle avec la non-unification des parlers alémaniques: « chaque patois a son charme, comme les dialectes en Suisse allemande ». Une autre personne n'exclut pas la possibilité d'« encourager un code d'écriture commun, sans modifier le parler », mais coche quand même la réponse « ne pas chercher à unifier les patois », jugeant préférable de « bien conserver celui de sa région, son esprit, son identité, ses particularités ». Une autre encore fait de la Savoie un cas particulier: elle semble vouloir dissocier ses parlers de l'ensemble des parlers francoprovençaux de France et penser que le savoyard pourrait accéder en France au statut de langue

régionale – scolaire – de façon indépendante (à l'instar du gallo ou du picard dans la zone d'oïl), et non comme variante du francoprovençal:

« [Ne pas chercher à unifier l'écriture des patois.] Il suffit de les lire à haute voix pour comprendre le sens et il me semble important de conserver une identité culturelle et régionale. Toutefois le cas de la Savoie est différent, car il faudrait une graphie unique pour faire reconnaître le savoyard comme une langue régionale à l'instar du basque, du breton ou de l'alsacien »

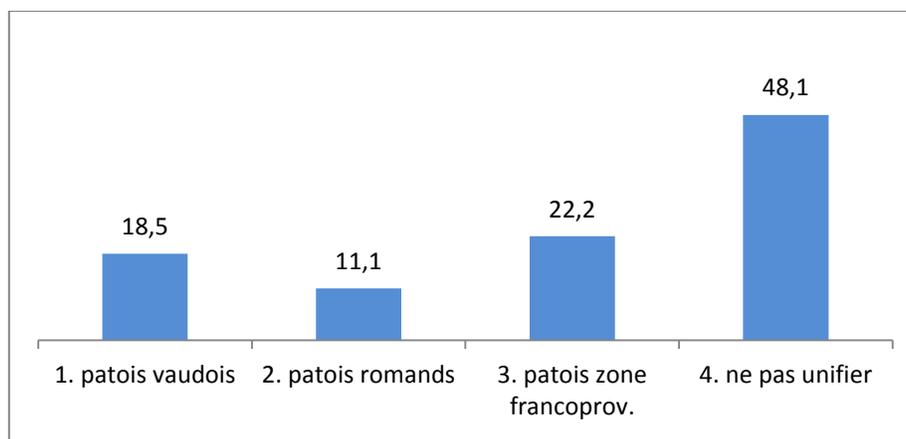
Quant à ceux qui ne rejettent pas l'idée d'une unification, leur territoire de référence est d'abord le territoire vaudois, suivi de la Suisse romande. Deux répondants ont coché deux cases, souhaitant à la fois une unification de l'écriture des patois vaudois et une unification à l'échelle de la zone francoprovençale – deux démarches qui ne s'excluent effectivement pas l'une l'autre. Notons qu'un répondant refuse de se prononcer et rappelle la complexité du débat en faisant référence au romanche, mais aussi aux débats qui ont opposé les partisans de l'unification de l'ensemble de l'aire occitane aux défenseurs d'une coexistence de plusieurs normes au sein du domaine:

« Vaste débat qu'on retrouve pour les 'patois d'oc' ('mistraliens' ↔ 'occitaniens), pour le romanche (5 dialectes ↔ romanche unifié); écriture phonétique (dans laquelle les patoisants se reconnaissent) ou écriture suprarégionale, archaisante et étymologisante ? »

Figure 27 – **Unification des graphies des parlers francoprovençaux**
(%, n = 27 occ.)

Le patois est réputé difficile à écrire. Certains font des efforts pour unifier l'écriture. Diriez-vous qu'il faut plutôt...

1. unifier l'écriture des patois vaudois
2. unifier l'écriture des patois apparentés en Suisse romande
3. unifier l'écriture des patois de toute la zone "francoprovençale"
4. ne pas chercher à unifier les patois



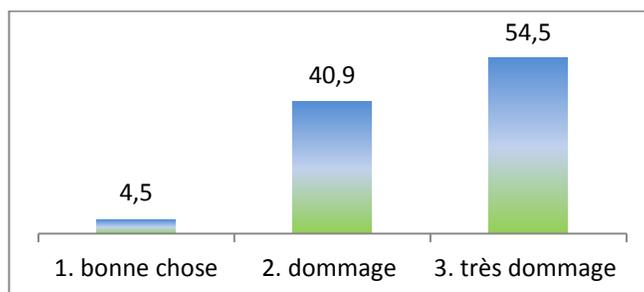
Selon la perspective, les patoisants peuvent être qualifiés de bilingues (si l'on tient compte de leur compétence langagière) ou de « diglosses » (si l'on se réfère au statut social et à la fonction des deux langues qu'ils utilisent, l'une, plus écrite et normée, étant plus prestigieuse). Nous avons vu que dans le cas de nos informateurs vaudois, ce bilinguisme ou cette diglossie se trouvent à l'état élémentaire puisque très peu d'entre eux ont une pratique spontanée et fréquente du parler local. Mais il n'en est pas moins utile d'observer les représentations de la diglossie. Lorsqu'on demande aux répondants s'il convient de regretter ou de saluer la différence d'évolution entre Suisse romande et Suisse alémanique (résorption de la diglossie dans le premier cas, maintien dans le second), on constate (fig. 28) que sans vouloir refaire l'histoire, ils sont très majoritairement enclins à penser qu'il est « dommage » (40%) ou « très dommage » (54%) que l'évolution, en Suisse romande, n'ait pas permis une coexistence durable des deux langues constitutives de la diglossie historique.

Il n'est cependant pas sûr que tous les répondants qui prônent une diglossie durable souhaitent une situation « à la suisse-allemande ». Un répondant qui a coché « très dommage » n'en choisit pas moins d'exprimer sa colère face à un dialecte qui semble prendre de plus en plus le pas sur l'allemand standard dans les médias alémaniques: « [conserver le patois,] mais pas jusqu'à le parler sur les chaînes [nationales, comme les font les Alémaniques sur] TV SF 1 et 2, [ce] qui est proprement scandaleux!! » Un autre, tout en estimant « très dommage » l'absence de maintien du patois, précise bien, comme pour exclure toute vague dialectale trop radicale, que les Romands auraient effectivement pu conserver leur langue locale, mais « en plus du français ». Par ailleurs, le seul répondant qui a coché la case « c'est une bonne chose » fait valoir en commentaire final qu'il n'est pas contradictoire de vouloir défendre à la fois la suprématie traditionnelle du français et une meilleure visibilité du parler local: « nous devons au patois un devoir de mémoire, mais j'apprécie que nous parlions en Suisse romande une langue unique, le français, qui est d'ailleurs en grand péril. » On observe ainsi que la défense d'une certaine diversité linguistique peut cohabiter avec le sentiment que le français serait lui aussi menacé (sans doute par l'anglais, désigné implicitement), voire, de façon sous-jacente, avec le sentiment qu'une trop grande diversité linguistique dans les pays francophones affaiblirait son statut international en dispersant les forces vives.

Figure 28 – **Diglossie en Suisse romande** (% , n = 22)

Quand vous voyez que tous les Alémaniques parlent suisse-allemand, mais que peu de Romands parlent patois, pensez-vous plutôt que...?

- | | |
|---------------------------------|---|
| 1. c'est une <u>bonne chose</u> | <i>(la situation en Suisse alémanique est compliquée et il vaut mieux que ce soit plus simple en Suisse romande)</i> |
| 2. c'est <u>dommage</u> | <i>(les Romands, même sans donner autant de place aux patois qu'en Suisse allemande, auraient dû s'y intéresser plus)</i> |
| 3. c'est <u>très dommage</u> | <i>(les Romands auraient dû conserver leurs patois partout, comme en Suisse allemande)</i> |

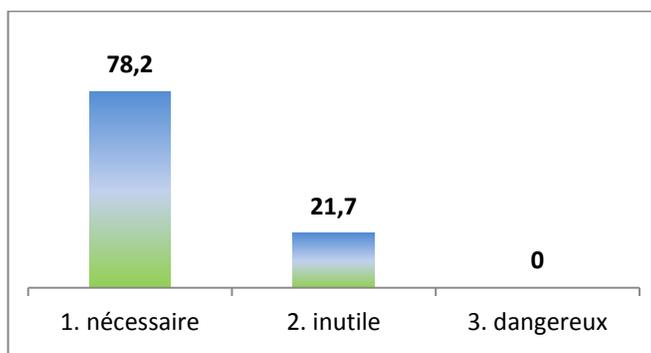


Pour terminer, remarquons que les répondants sont non seulement disposés, dans une certaine mesure, à promouvoir une forme de reconnaissance officielle du bilinguisme français / patois par le biais de l'école, mais qu'ils envisagent assez favorablement la possibilité d'une signalisation bilingue (même minimale, à l'entrée d'un village) comme mesure emblématique (fig. 29) – mesure sans doute d'autant plus concevable qu'elle apparaît peu contraignante et ne contrevient guère au réflexe du minoritaire (en l'occurrence ultra-minoritaire) de ne pas trop « déranger » le majoritaire: près de quatre répondants sur cinq déclarent en effet que l'implantation de panneaux bilingues français / patois serait « un geste symbolique nécessaire » (certains remplacent « nécessaire » par « souhaitable » ou « intéressant »). Ce chiffre très élevé montre s'il en était besoin que le patois fait bien partie des lieux de mémoire considérés comme dignes d'être intégrés à la politique culturelle vaudoise – sinon à une politique linguistique en bonne et due forme. Un répondant cite le cas du bilinguisme valdôtain pour défier le fatalisme ambiant (bien que le bilinguisme dont il est question n'intègre pas le francoprovençal): « en Vallée d'Aoste, les noms des rues sont en français et en italien, donc c'est faisable. »

Figure 29 – **Panneaux bilingues français / patois** (% , n = 23)

Dans certaines régions bilingues, on trouve des plaques de rue en deux langues; diriez-vous que des panneaux bilingues français / patois, par exemple à l'entrée du village, seraient...

- 1. un geste symbolique nécessaire, compte tenu de l'histoire culturelle de la région*
- 2. quelque chose d'inutile, la région étant maintenant majoritairement francophone*
- 3. un danger pour la cohésion des francophones de la région*



5) COMMENTAIRES DIVERS

(n = 16)

[NB: lorsque les répondants précisait que leur commentaire se rapportait à une question en particulier, nous avons fait figurer leur réponse lorsque cette question a été traitée]

Dans une dernière question, les répondants pouvaient évoquer ce qu'ils n'avaient pas eu l'occasion d'écrire ailleurs. Ils y expriment des considérations sur différents aspects de la situation sociolinguistique, qu'il s'agisse de statut passé ou présent du patois vaudois, dans la famille, à l'école ou dans la société en général:

« Dans ma famille, l'usage et la connaissance du patois vaudois remontent à la génération de mon arrière-grand-père paternel. »

« Mon grand-père de Villars-Mendraz parlait patois. J'ai découvert ce fait très tard ! »

« Les Suisses allemands parlent le dialecte pour se démarquer des Allemands avant tout! Surtout depuis la 2^e guerre mondiale. Les Suisses romands ont subi l'influence française d'unification! N'avaient pas l'autorisation de la parler à l'école; la conservation du patois était dès lors impossible. »

« Je n'ai pas parlé patois dans mon enfance, mais mon français était si teinté de patois que je pense parfois être à moitié de langue maternelle francoprovençale, surtout lorsque je me souviens des corrections de mes enseignants d'un mauvais français qui est pour moi aujourd'hui du bon patois. Corrections qui ne concernaient pas seulement le lexique, mais aussi la syntaxe. Je souffrais de ces éternelles corrections, de la même manière que n'importe quel locuteur d'une langue minoritaire qui n'a pas le droit de parler sa langue. Lorsque j'ai appris le patois, ce n'était pas une langue étrangère, mais une langue refoulée au fond de moi-même qui revivait, et lorsque je cherche une solution pour m'exprimer mieux en patois, c'est souvent au fond de moi-même que je la trouve. On dit qu'il faut plusieurs générations pour acculturer un peuple. »

« J'ai une approche plutôt intellectuelle du patois vaudois, faisant partie d'un tout, tant au niveau francoprovençal qu'au niveau des langues latines. La connaissance de l'étymologie des mots en patois connecte avec le monde des langues latines. Exemple: dérupe – forte pente (latin: de + rupes = rocher); sutî = habile (latin: subtilis), etc. »

« Mes enfants et petits-enfants parlent 3 ou même 4 langues, mais pas le patois. Dommage! Moi un peu aux cours. »

« Je regrette que dans le milieu intellectuel dans lequel j'ai grandi, le patois a[it] été entièrement ignoré, par mes parents, les instituteurs, les professeurs, etc. Au Tessin, le patois est fréquemment parlé, et surtout entre intellectuels!! Pourquoi pas dans le canton de Vaud? »

« Un jeune chanteur membre d'une chorale mixte qui apprenait pour la première fois un chœur en patois s'est dit outré que les générations précédentes aient laissé perdre un héritage aussi précieux que sa langue propre. »

« Le dzoratâi du nord du Jorat se rapproche du patois de la Broye et du fribourgeois; les patois les plus proches du patois du Jorat sont les patois de la Glâne (FR), de la Veveyse (FR) et de la Gruyère. »

« Le peuple vaudois ne [...] pratique plus du tout [le patois vaudois]. Il ne se maintient que chez une dizaine [mot effacé par du blanc correcteur, mais lisible et non remplacé par un autre] de personnes. »

« Un esprit, une mentalité propre au patois vaudois s'est maintenue dans le 'parler vaudois', fait d'un français truffé de mots patois qui ont été 'francisés' pour ne pas tomber dans l'illégalité de l'usage du patois, qui était sévèrement sanctionné dans les écoles durant tout le 19^e siècle et [le] début du 20^e. Ex.: dègulyî (patois: descendre) s'entend souvent encore sous: déguiller. »

« Seule ma grand-mère paternelle parlait vraiment le patois. Elle avait du plaisir à nous transmettre des phrases simples. »

« N'étant pas locuteur, je ne parle le patois qu'avec ma fille âgée de 4 ans dans une sorte de sabir français/patois, et encore, en mélangeant des mots et expressions de différents patois (Fribourg, Valais, Vaud). J'ai progressé grâce à une méthode d'apprentissage de patois valaisan (Fully), mais aimerais qu'il y ait plus de supports didactiques! »

« Je regrette de n'avoir pas eu le temps d'étudier le patois, ni l'occasion de le parler depuis le décès de mon père et de ma tante, qui pouvaient encore s'exprimer et tenir conversation en patois. »

« C'est impossible de s'opposer à l'évolution de la société (emprise des médias, d'Internet, de l'anglais), mais on peut rêver: des 'niches', créneaux et animations ludiques sont encore imaginables, mais c'est le dernier moment, car les patoisants sont âgés... »

« Que les patois ne soient pas utilisés à des fins d'autonomie politique; que l'on ne cherche pas à créer des patois unifiés (soi-disant pour être plus forts face à l'autorité politique); que les médias soient ouverts à une rubrique patois régulière. »

CARTES

1) DISTRICTS DU CANTON DE VAUD



2) DOMAINE FRANCOPROVENÇAL

(graphie des toponymes en orthographe supradialectale, dite ORB)



TABLE DES FIGURES, ILLUSTRATIONS ET CARTES

FIGURES

1) PROFIL SOCIOLINGUISTIQUE DES RÉPONDANTS

1 – Sexe	5
2 – Année de naissance	5
3 – Profession	6
4 – Motivations pour adhérer à une société de patoisants	7
5 – Langue(s) de l'enfance	8
6 – Compétences actives / passives en patois	8

2) PRATIQUES DU PATOIS ORAL ET ÉCRIT

7 – Fréquence de la pratique du patois	9
8 – Situations de pratique du patois	9
9 – Lecture du patois	10
10 – Types de textes lus	10
11 – Écriture du patois	11
12 – Types de textes écrits	11
13 – Langue(s) parlée(s) dans l'enfance avec les parents	12
14 – Langue(s) des grands-parents entre eux	13
15 – Raisons de la non-transmission du patois	13

3) LE PATOIS COMME OBJET LINGUISTIQUE: ATTITUDES ET REPRÉSENTATIONS

16 – Attitudes des instituteurs	15
17 – Sens du mot <i>patois</i>	16
18 – Connotations du mot <i>patois</i>	17
19 – Richesse comparée du patois et du français	18
20 – Références géographiques pour qualifier le patois	19
21 – Connaissance du terme <i>francoprovençal</i>	20
22 – Perception de l'étendue du domaine francoprovençal	21

4) QUEL AVENIR POUR LE PATOIS VAUDOIS

23 – Probabilité de la disparition du patois	22
24 – Sentiment face à la possible disparition du patois	23
25 – Actions pour éviter la disparition du patois	24
26 – Enseignement du patois – canton de Vaud / Jorat	25
26 – Unification des graphies des parlers francoprovençaux	26
28 – Diglossie en Suisse romande	27
29 – Panneaux bilingues français / patois	28

5) COMMENTAIRES DIVERS

29

CARTES

1 – Districts du canton de Vaud	31
2 – Domaine francoprovençal	32

ILLUSTRATIONS

- 1 – p. de couverture: vignoble de Lavaux, photographie retravaillée par ordinateur (© M. Meune).
2 – p. 1 / quatrième p. de couverture: détail d'une affiche de la fête des vigneronns (1905), source: www.fetedesvignerons.ch, retravaillée par ordinateur.



© Manuel Meune
Département de littératures et de langues modernes
Université de Montréal, 2012